

Compte rendu de la séance du Conseil municipal du 25 février 2011

L'an deux mille onze, le vendredi vingt-cinq février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Pauline Noé, Maire.

Présents : Madame Pauline Noé, Monsieur Jean-Claude Sausseau, Madame Marie-Christine Delage-Finck, Monsieur Didier Andrieux, Monsieur Jean-Luc Plainfosssé, Monsieur Patrick Lafarge, Madame Virginie Deloume, Monsieur François Bourgoïn, Madame Nathalie Roulet, Madame Jacqueline Cornette, Monsieur Eric Verger.

Excusés ayant donné procuration : Mme AMISSE Félicia à Mme ROULET Nathalie, M. MAROLLEAU Pierre à M. SAUSSEAU Jean-Claude,
Excusés : Mme NOMPEX Alexandra, M. PELLERIN Laurent.

Mme Le Maire informe les élus que les réunions de conseil seront enregistrées à partir de ce jour, sur dictaphone pour faciliter la transcription du compte-rendu par le secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte-rendu du 18 novembre 2010

- Un élu demande des précisions sur la tarification de la taxe d'assainissement d'un forage, il s'agit bien d'une augmentation de 40 m³ à 41 m³ en 2011 par personne.
- Calitom : il est précisé que le ramassage des ordures ménagères, s'effectuant du 15 juin au 15 septembre est de 2 fois par semaine.
- Monsieur VERGER Eric, fait remarquer que sa demande sur le management des cantonniers et la création d'un emploi aidé faisaient référence à la réunion précédente (du 02/09/2010) dans les questions diverses et qu'il n'a pas eu de réponse.
- En ce qui concerne le mot dysfonctionnement pour l'écho de Chassors, il demande qu'il soit rayé du compte rendu ce qui a été fait, la même chose pour le mot s'inquiète pour l'inauguration de la place de l'église remplacé par s'interroge.
- Monsieur VERGER Eric explique que pour l'heure de convocation à la commission de sécurité, il souhaite que les réunions soient plutôt à 18 h 30 qu'à 16 h 30 car il n'est pas libre de ses heures de travail.
- M. VERGER Eric fait savoir qu'il n'a pas été le seul conseiller, ni habitant de Chassors à subir et à se plaindre des coupures électriques.
- Une élue fait remarquer que l'absence d'un conseiller en début de séance peut avoir une incidence pour les votes et qu'il a été noté précédemment un vote à l'unanimité ce qui était faux puisqu'un conseiller n'était pas présent lors du vote, du fait de son retard mais a assisté à la suite de la réunion.
- Une élue, après avoir eu par téléphone, le point de vue de la Présidente de la commission illumination de Noël, fait remarquer que la proposition de regrouper les décorations lumineuses de Noël ne sont pas de son fait.
- Une élue fait remarquer qu'il manque la décision de poser une passerelle sur la Tenaie évoquée lors du dernier conseil. Un autre élu relit le compte-rendu de la commission Patrimoine où cela était noté.
- Une élue dit que certains mots du compte-rendu sont inappropriés exemple Néophyte.

Nomination d'un(e) secrétaire

Madame ROULET Nathalie se propose, le Conseil accepte.

Vote des comptes de gestion et administratifs : Commune

Madame Le Maire explique que les comptes de gestion sont identiques aux comptes administratifs et commente les différents chapitres de ses comptes (voir annexes).

Questions :

- Un élu s'étonne du peu d'économie d'énergie malgré certains travaux. Madame Le Maire répond, que le prix de l'électricité a augmenté malgré les différents contrats, les économies sont significatives sur le gaz de ville pour la salle de la pointe, mais sont inexistantes pour la mairie, la salle des fêtes qui sont chauffées avec du gaz propane, ⇨ voir pour une étude avec le gaz de ville.
- Une élue demande une précision sur la charge du personnel pour le personnel non titulaire. Madame Le Maire répond qu'il s'agit de l'agent de service en remplacement de la titulaire en congés maladie jusqu'au mois d'Août 2011.
- Madame Le Maire explique les recettes aucune question du Conseil.
- Madame Le Maire explique les investissements, Monsieur VERGER Eric, note qu'il n'est pas noté d'aménagement paysagé, Madame Le Maire répond qu'il n'y en a pas eu cette année.
- Madame Le Maire propose que le vote des comptes de gestion et des comptes administratifs soient faits en même temps. Le Conseil accepte.
-

Vote des comptes de gestion et administratif : assainissement.

Madame Le Maire lit et explique les différents chapitres (voir annexes)

Questions :

- Un élu demande si la taxe reversée pour la modernisation du réseau assainissement a augmenté. Madame Le Maire répond par l'affirmative et devra être réévaluée tous les ans à la hausse.
- Un élu demande des explications sur les dépenses d'investissement. Madame Le Maire répond qu'il s'agit du remboursement du capital pour 10 295,35 €, les amortissements pour 1 369 €.

Madame Le Maire propose d'élire un(e) Président(e) de séance. Madame DELOUME Virginie est validée par le Conseil.

Madame Le Maire sort de la salle du conseil.

Vote des comptes de gestion (commune -Assainissement)

pour 11 abstention 1 contre 0

Vote des comptes administratifs (commune-Assainissement)

pour 11 abstention 1 contre 0

Madame Le Maire revient dans la salle du Conseil où les résultats des votes lui sont communiqués.

Affectation des résultats 2010 sur 2011

COMMUNE :

Madame le Maire propose d'affecter les résultats de l'exercice 2010 de la commune comme suit :

- En investissement est constaté un résultat cumulé de clôture de : - 55 939,14 €
- En fonctionnement le résultat cumulé est de 346 768,56 €. Il est affecté comme suit :
 - En réserve au compte 1068 : 198 596,14 €
 - En report à nouveau au compte 110 : 148 172,42 €

ASSAINISSEMENT :

Madame le Maire propose d'affecter les résultats de l'exercice 2010 de l'assainissement :

- En investissement le résultat cumulé est excédentaire de 159 712,86 €

- En fonctionnement, le résultat de clôture de l'exercice 2010 est de 56 360,17 €. Cette somme est affectée en report à nouveau au compte 110.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve l'affectation des résultats proposés à l'unanimité des présents.

La convention ATESAT

A partir de cette année, la commune doit faire un règlement de voirie car ce sera à elle de faire les alignements et les demandes d'arrêtés à partir de la fin de l'année. La commission voirie proposera au Conseil un règlement de voirie communale.

La DDTE, propose de renouveler notre gestion de classement de la voirie qui date des années 70. Elle propose en plus de la prestation annuelle de l'ATESAT un supplément de 12,35 € soit un total de 259,40 €.

Question :

Un élu demande à quoi sert un règlement de voirie, Madame Le Maire répond qu'il permet d'autoriser ou non les alignements, les fossés et de faire les arrêtés de voirie en mairie. Le Conseil donne son accord.

Orientation budgétaire

Madame Le Maire propose pour les investissements :

- 1) - **Le matériel divers** : une auto laveuse pour la salle des fêtes devis 2 619 € TTC
 - Un nettoyeur haute pression 230 bars 13 ch diesel devis 2 140 € TTC
 - Isoirs pour les élections avec une cabine accès handicapés en aluminium, devis 522 € TTC
 - 10 panneaux électoraux en tôle devis 1 050 € TTC,
 - barrières de sécurité,
 - Vitrines pour extérieur (possibilité d'afficher 30 feuilles A4).

- 2) **Les travaux autour de l'église :**

- supprimer le bâtiment du trieur, diminuer la hauteur le mur, le maçonner déplacer les coffrets électriques, faire un parking devis 25 000 €,

Il faudra prévoir une place pour le container à verre. A côté du cimetière ?

- 3) **Acquisition d'un bâtiment** en ruine Impasse du Nord, appartenant à Madame MOUNY Josiane pour faire un parking. Le Conseil autorise Madame Le Maire à prendre contact avec Mme MOUNY pour un éventuel achat et selon le prix et les travaux à effectuer, le Conseil en redébattra ultérieurement.

- 4) **La traversée de Luchac/Guîtres**

Les travaux ne commenceront pas cette année, car il faut faire toutes les demandes de subventions, mais il faut prévoir de budgéter une somme.

- 5) **La salle d'activités**

Proposition d'isoler la salle du matériel, la création d'un WC handicapé, et l'achat d'un cumulus pour l'installation de l'eau chaude. Il est fait remarqué qu'il existe toujours un problème d'humidité du sol, peut-être voir pour un drainage côté parking ?

- 6) **Chemins communaux**

- Continuer leur réfection, voir pour les chemins en mitoyenneté avec les autres communes sauf Réparsac pas de budget cette année.
- Voir pour la création d'un parking le long du cimetière,
- les devis 50 000 €.

- 7) **Défense incendie**

Il faudrait terminer Villeneuve. Voir si les distillateurs sont intéressés par un partenariat avec la mairie.

- 8) **Signalétique**

Devis 1 000 €.

- 9) **Aménagement du carrefour RD15/route du Cluzeau** avec 1 plateau surélevé en bitume + bande stop au niveau de l'Imprévu + panneaux devis 22 000 €.

10) **PLU**

Il faudra que le Conseil se positionne définitivement sur le PLU par rapport au SCOT qui serait prioritaire et imposerait des limites géographiques. Voir aussi la position de la CDC de Jarnac.

11) **Fonctionnement**

Le Centre Samuel ferme, donc plus de travaux de jardinage. La commission a demandé des devis à différentes entreprises. La question est posée pour un emploi aidé.

12) **panneaux d'affichage**

La CDC de Jarnac, par leur compétence tourisme proposerait prochainement des panneaux d'affichage.

Informations diverses

1 - Suite au dernier cambriolage de l'atelier communal, rien n'a été volé mais dégradation de la porte. Il faudra voir pour installer une sirène (extérieur /intérieur) une grille de protection à la fenêtre et à la porte.

2 - Changer la sirène extérieure de la salle informatique.
Devis 953 € TTC (alarme atelier + salle informatique).

3 - Horloges astronomiques devis de 20 horloges = 1 139,00 € TTC

4 - SDEG extension de l'éclairage public

- rue de la Chapelle en cours,
- Entrée Chassors Côté Nanclas ?

5 - Busage et recouvrement des fossés rue de Guîtres. La commission propose la mise en herbe en attente d'un trottoir d'1,10 m en enrobé sur un côté, sauf au départ, le long du petit trottoir existant il sera mis du calcaire. Le Conseil accepte la proposition.

6 – Les élections cantonales 2 candidats ont demandé la salle de l'ancienne mairie pour une réunion publique :

- M. DENIEUIL J.P le 02 mars 2011 à 18 h 00
- M. HINE J le 15 mars 2011 à 20 h 30.

7 – Monsieur VERGER Eric prévient qu'il y a un problème avec le chauffage (trop chaud) salle de l'ancienne mairie, l'adjoint responsable dit que les radiateurs sont munis de thermostat et qu'il suffit de les baisser.

8 – La commission voirie s'est déplacée rue de la Callaudière qui a été dégradée par la Société TP LACROIX ; Un courrier de la mairie leur a été envoyé, celle-ci s'est engagée verbalement à remettre en l'état.

Madame Le Maire propose de répondre aux questions écrites d'une élue lors de la prochaine réunion. Celle-ci accepte.

La séance est levée à 21 h 00.